

NUISANCES DE L'AÉROPORT : NE PAS NÉGLIGER LES LOCATAIRES!

par Nils Forestier Membre suppléant au Conseil Municipal de Versoix

Le 17 juin, la résolution R 10 « Abaissons maintenant la valeur locative sous le couloir du bruit ! », demandant au département des finances, des ressources humaines et des affaires extérieures une adaptation de la valeur locative corrélée avec l'augmentation du bruit des avions, a été déposée. Cette résolution a été soutenue par le PLR, le Centre et les Verts de Versoix.

Le Parti Socialiste ne l'a pas soutenue. L'objet qui était proposé pose un vrai problème mais n'apporte pas de bonnes solutions. La question des nuisances sonores causées par l'Aéroport est une préoccupation majeure pour notre commune et plus généralement pour l'ensemble des communes de la Rive-Droite, et ce refus ne remet pas en cause la sincérité des auteurs de cette résolution. Nous pensons que cette proposition ne répondra pas à la problématique évoquée, car il faut aller à la racine du problème, à la cause de ces nuisances : l'Aéroport.

Une politique véritablement efficace sera donc de continuer d'agir sur le flux des trafics. Par ailleurs, je rappelle que la population genevoise a accepté en 2019 l'initiative de la CARPE « Pour un pilotage démocratique de l'Aéroport de Genève », qu'il convient urgemment de mettre en oeuvre. Notre refus est exigeant. De plus, en n'agissant que sur la valeur locative, uniquement payée par les propriétaires fonciers, cette mesure ne bénéficierait pas à l'immense majorité de la population versoisienne, qui est locataire. Par conséquent, une grande majorité ne bénéficierait pas de cette réduction, si tant est qu'elle soit mise en oeuvre, et continuerait de subir les nuisances. Le bruit des avions ne s'arrête pas aux fenêtres des locataires, il touche l'entièreté des logements ou encore les usagers des bâtiments publics.

Le vrai sujet est le suivant : il faut stopper l'expansion démesurée de l'Aéroport de Genève ; cette expansion est un sujet majeur qui touche et qui continuera à toucher toute la région.

On nous répondra qu'agir sur cette expansion n'est pas de compétence municipale, ce qui est vrai. Il convient néanmoins de rappeler que la Conseillère d'état responsable de l'Aéroport, tout comme son directeur général, sont membres du PLR. Il faut donc une volonté politique plus globale, qui ne passera pas par des solutions parcellaires.

POUR TOUTES ET TOUS SANS PRIVILÈGES

www.psrivedroite.ch

Si vous souhaitez défendre ou porter nos idées, et même candidater aux prochaines élections municipales, n'hésitez pas à nous contacter par l'adresse suivante : infos@psrivedroite.ch